

Compte rendu de la réunion du 18 février 2013

Présents : 12 conseillers

Absents excusés : GAILLAC Christian - PRODEL Frédéric - TALLET Sylvia

Date de convocation : 08 février 2013

Secrétaire de séance : Evelyne BOYER

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Réforme des rythmes scolaires : le maire fait un compte rendu des grandes lignes de la réforme des rythmes : différents scénarii sont envisagés.

En ce qui concerne les activités périscolaires : possibilité de faire des groupes en utilisant le bâtiment de la garderie, la salle de motricité et la cour pendant l'interclasse. Possibilité d'intervention du personnel de l'ALSH qui devra compenser la perte du mercredi (à l'étude).

Le coût estimatif serait de 10.000€ pour le RPI, réparti au prorata du nombre d'élèves par commune. Des réunions doivent avoir lieu avec les maires de la Communauté de Communes pour une harmonisation dans chaque école.

Une réflexion est engagée sur l'application de la réforme en 2013 ou son report en 2014.

Projet d'arrêté de fusion-extension du périmètre de la communauté d'agglomération de Brive :

Une proposition de fusion – extension du périmètre de la communauté d'agglomération de Brive aux communautés de communes les Portes du Causse, de Vézère – Causse, de Juillac Loyre Auvézère, de l'Yssandonnais avec extension aux communes de Donzenac, Estivaux, Sadroc, Saint Bonnet L'Enfantier, Saint Pardoux L'Ortigier (membres de la communauté de communes des 3A : A20, A89, Avenir) et aux communes isolées de Ayen et Ségonzac au 1^{er} janvier 2014 est présentée au Conseil Municipal.

Après discussion, le conseil vote par 1 contre et 4 pour, 7 abstentions sur ce projet.

Réglementation des boisements : il convient de constituer une commission communale d'aménagement foncier qui sera chargée de mettre en application cette réglementation.

Composition de la CCAF :

- . représentant le conseil municipal :
 - Le Maire et un conseiller : L.Goudal (titulaires)
 - L.Carré et F. Charbonnel (suppléantes)
- . 3 propriétaires de biens non bâtis titulaires et 2 suppléants
 - J.L. Nadal – R.Cournil – Ch. Veysseix (titulaires)
 - B.Prost – R.Cournarie (suppléants)
- . 2 propriétaires forestiers et 2 suppléants
 - M.Maury – D.Roche (titulaires)
 - J.P.Massias – F.Géraud (suppléants)

Annulation de titres de location : le Trésor Public demande l'annulation de 3 mois de loyer - janvier, février, mars - pour le logement situé au-dessus de la bibliothèque soit la somme de 1215€. Accord du conseil pour l'annulation.

FNACA : plaque au monument aux morts : la section FNACA de Lascaux –Vignols – St Solve souhaite qu'une plaque, en reconnaissance des soldats morts en Algérie, soit posée sur chaque monument aux morts. Une cérémonie pour la pose de la plaque aura lieu à Vignols le 29 juin à 10h30. L'achat des plaques est à la charge des communes.

Dénomination d'une rue aux Gardes : le conseil se prononce pour « allée des jardins ».

Commission syndicale : une somme de 2500€ doit être affectée à la commission, pour le règlement de la facture de la lame de déneigement.

Questions diverses :

Salle polyvalente : des carreaux se décollent au-dessus de l'évier ; se renseigner sur les tarifs pour la pose d'une crédence en inox. Changement du tapis de sol de l'entrée.